

# DÉLIBÉRATION du conseil d'administration de l'Université Bourgogne Europe

### Séance du 14 octobre 2025

Délibération n° 2025 - 14/10/2025 - 16

Offre de formation 2025-2026

- VU le code de l'éducation

- VU le décret n° 2024-1157 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Bourgogne Europe et approbation de ses statuts
- VU les statuts de l'Université Bourgogne Europe
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire rendu en sa séance du 30 septembre 2025

Quorum en début de séance : 19

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve l'offre de formation 2025-2026 :

• Réforme de la formation des enseignants - Adaptation de l'offre de formation licences disciplinaires

Refus de vote: 0

Suffrages exprimés: 24

Abstention(s): 4

Pour : 19

Contre: 5

Dijon, le 15 octobre 2025

Le Président de l'Université Bourgogne Europe,

Vincent THOMAS

P.J: Offre de formation 2025-2026

Délibération transmise à la rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté Chancelière de l'Université Bourgogne Europe

Délibération publiée sur le site Internet de l'établissement

## Préparation CAPES bac +3 allemand 2025-2026

Pour l'année de transition 2025-2026, le département d'allemand prévoit une préparation au CAPES bac + 3 qui repose :

- d'une part, sur des **cours existant dans la maquette de L3 LLCER** Parcours Métier des langues et, dans un cours, dans la maquette de M2 MEEF (cours qui sont donc déjà financés).
- d'autre part, sur 36 heures spécifiques supplémentaires (surlignées en jaune dans le tableau ci-dessous). Ces heures sont nécessaires pour préparer les étudiants aux épreuves, en sachant que la licence n'a pas vocation à devenir une année de préparation au concours de l'enseignement, voie qui est loin d'être choisie par tous les étudiants. De plus, les effectifs en allemand ne permettent pas de jouer sur les groupes de TD. Il n'était pas non plus possible de mutualiser ces heures avec le M1 MEEF allemand puisqu'il n'ouvre pas cette année, une seule étudiante s'étant initialement inscrite dans la formation.

Les enseignements seront proposés dans un format hybride afin de pouvoir être suivis notamment par les étudiants en séjour Erasmus ou les étudiants en parcours binational/cursus intégré qui souhaiteraient préparer le concours (présents à Dijon au S5, mais avec des emplois du temps pas nécessairement compatibles avec tous les cours, et en Allemagne au S6), ou encore les étudiants de master souhaitant préparer les deux concours

### Coût: 36 HETD

<u>Financement</u>: Avec l'accord de la gouvernance, les 36 HETD seront financées sur le volume horaire disciplinaire normalement affecté au M1 MEEF allemand.

#### Programme du premier semestre

Cours	Heures	Cours support ou heures spécifiques		
Programme culturel et méthodologie (Première épreuve d'admissibilité)				
Programme culturel (Daniel Kehlmann)	12h CM	L3 UE 2 Littérature des pays germanophones : question 2		
Méthodologie	12h TD	L3 UE 4 : Synthèse de documents		
Traduction et analyse de faits de langue (Deuxième épreuve d'admissibilité)				
Version	12h TD	L3 LLCER UE 1 Version		
	+ 6h TD	Les 6 heures spécifiques s'expliquent par le fait qu'il faudra préparer les étudiants aux contraintes du concours (format de l'épreuve, attentes, textes spécifiques).		

Thème	12h TD + 6h TD	L3 LLCER UE 1 TD Thème Même remarque que pour la version.		
Analyse de faits de langue	12h TD + <mark>6 h TD</mark>	Cours M2 MEEF  Le principe de l'épreuve est similaire dans le nouveau CAPES et le CAPES bac + 5, mais les 6 heures spécifiques s'expliquent par la différence de niveau des étudiants		
Préparation aux épreuves orales d'admission				
1 <sup>ère</sup> épreuve	10h TD	L3 LLCER UE 5 Méthodologie de l'enseignement		
2 <sup>e</sup> épreuve (entretien)	À préciser	Dans le cadre de l'UE de prépro à l'INSPE (L3 UE 5).		

# Programme du deuxième semestre

Cours	Heures	Cours support/remarques		
Programme culturel et méthodologie (Première épreuve d'admissibilité)				
Méthodologie (adossée au programme)	12h TD	L3 UE 4 : Synthèse de documents		
Traduction et analyse de faits de langue (Deuxième épreuve d'admissibilité)				
Version	12h TD	L3 LLCER UE 1 Version		
	+ 2h TD	Entraînement et corrigé		
Thème	12h TD	L3 LLCER UE 1 Thème		
	+ 2h TD	Entraînement et corrigé		
Analyse de faits de langue	6h TD	Il n'y a pas de cours correspondant dans la maquette de LLCER 3		
Préparation aux épreuves orales d'admission				
1 <sup>ère</sup> épreuve	8h TD	Heures spécifiques		
2 <sup>e</sup> épreuve (entretien)	À préciser	Dans le cadre de l'UE prépro à l'INSPE (L3 UE 5).		

#### REFORME DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT



# Adaptation 2025-2026 des cursus de licence de l'UFR Sciences et Techniques au passage du CAPES au niveau Licence 3

Les aménagements proposés représentent des heures complémentaires d'enseignement, sous la forme libre, qui s'ajoutent à la maquette existante sans en modifier les modalités de contrôle. Ils ont pour objectif de préparer les étudiants aux deux épreuves écrites ainsi qu'à l'épreuve disciplinaire. Une préparation à l'épreuve d'admission 2 sera proposée via un module déjà proposé par l'INSPE (heures non comptabilisées ici). Le volume horaire qui sera au final proposé aux étudiants dépendra du soutien financier qui sera attribué pour la période transitoire 2025-2026.

### PREPARATION AUX EPREUVES DU CAPES DE MATHEMATIQUES

Total estimé: entre 54h et 82h (soit entre 67h équivalent TD et 102h équivalent TD)

Ces compléments couvriront l'ensemble des thèmes abordés dans le programme du concours.

- Suite convergente, suite admettant une limite infinie, suite récurrente : entre 6h et 8h
- Continuité, nombre dérivé, fonction dérivée : entre 6h et 8h
- Théorème de Rolle, théorème des accroissements finis, inégalité des accroissements finis : entre 4h et 6h
- Formules de Taylor et développement limité : entre 4h et 6h
- Primitives et intégrales : entre 4h et 6h
- Fonction exponentielle, fonction logarithme: entre 2h et 4h
- Équations différentielles linéaires à coefficients constants : entre 4h et 6h
- Droites du plan, droites et plans de l'espace : entre 4h et 6h
- Construction des ensembles de nombres : nombres entiers naturels, relatifs, décimaux, rationnels : entre 2h et 4h
- Nombres complexes et applications : entre 4h et 6h
- Division euclidienne dans Z : entre 2h et 4h
- Nombres premiers et applications : environ 2h
- Congruence dans Z, anneau Z/nZ: entre 2h et 4h
- Probabilités : entre 4h et 6h
- Matrices et déterminants : entre 4h et 6h

Pour chaque thème, les étudiants doivent maîtriser :

Les principaux théorèmes du chapitre et leurs démonstrations ;

Quelques exercices classiques sur le sujet ;

La résolution des exercices du CAPES liés au sujet (en particulier les exercices de type Vrai ou Faux des dernières années) ;

La pratique d'exercices supplémentaires et l'entraînement à la présentation au tableau pour corriger ou résoudre des exercices.

Il serait également bénéfique de rédiger des mini-polycopiés pour chaque thématique, et que chaque thématique soit comptabilisée pour moitié en heures de cours magistraux (CM).

#### Organisation des épreuves :

- 4 épreuves écrites de 4h (2 pour l'épreuve 1 et 2 pour la seconde épreuve), deux en début d'année et deux un mois avant les écrits ;
  - 2 épreuves orales disciplinaires, une en milieu d'année et une en fin d'année.

### REFORME DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT



# Adaptation 2025-2026 des cursus de licence de l'UFR Sciences et Techniques au passage du CAPES au niveau Licence 3

Les aménagements proposés représentent des heures complémentaires d'enseignement, sous la forme libre, qui s'ajoutent à la maquette existante sans en modifier les modalités de contrôle. Ils ont pour objectif de préparer les étudiants aux deux épreuves écrites ainsi qu'à l'épreuve disciplinaire. Une préparation à l'épreuve d'admission 2 sera proposée via un module déjà proposé par l'INSPE (heures non comptabilisées ici). Le volume horaire qui sera au final proposé aux étudiants dépendra du soutien financier qui sera attribué pour la période transitoire 2025-2026.

### PREPARATION AUX EPREUVES DU CAPES DE PHYSIQUE / CHIMIE

Total estimé : Compte tenu de la bi disciplinarité de ce concours, un support de 100h équivalent TD

# Semestre 1 : 50h – Préparation aux écrits – compléments disciplinaires 25h Partie Physique

- Mécanique (cinématique et dynamique du point et des solides : énergie, travail mécanique, moment cinétique, forces centrales, changement de référentiels ; statique et dynamique des fluides)
- **Thermodynamique** (Premier et second principes, changements d'état, machines thermiques, Loi de Fourier)
- Optique (Optique géométrique, modèle scalaire des ondes, interférences, diffraction)
- **Electromagnétisme** (Electrostatique, magnétostatique, induction, ondes électromagnétiques dans le vide)
- **Electrocinétique** (impédances, circuits linéaires en régime sinusoïdal forcé, filtrage, fonctions de transfert)

#### 25h Partie Chimie

- Structure de la matière
- Cinétique
- Chimie des solutions
- Chimie organique
- Thermochimie

L'objectif principal de ce premier bloc d'enseignements complémentaires sera de reprendre et d'approfondir les concepts de physique et de chimie étudiés au lycée et en L1, L2. Dans un second temps, les étudiants mettront en œuvre ces notions pour se préparer aux épreuves du CAPES de Physique-Chimie sous la forme d'exercices corrigés puis d'épreuves blanches.

- ❖ Semestre 2 : 50h Préparation aux travaux pratiques et oraux (25h Physique + 25h Chimie)
  - Mesures et incertitudes
  - Protocoles expérimentaux

L'objectif principal de ce second bloc sera de revoir et d'approfondir les techniques et les appareils expérimentaux de base étudiés au lycée et en L1-L2. L'étudiant devra être capable de proposer des expériences et de déterminer les conditions expérimentales adéquates pour observer et mesurer un phénomène donné. Les étudiants seront préparés aux oraux du CAPES qui consistent notamment dans une présentation des expériences et des résultats obtenus.

### REFORME DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT



# Adaptation 2025-2026 des cursus de licence de l'UFR Sciences et Techniques au passage du CAPES au niveau Licence 3

Les aménagements proposés représentent des heures complémentaires d'enseignement, sous la forme libre, qui s'ajoutent à la maquette existante sans en modifier les modalités de contrôle. Ils ont pour objectif de préparer les étudiants aux deux épreuves écrites ainsi qu'à l'épreuve disciplinaire. Une préparation à l'épreuve d'admission 2 sera proposée via un module déjà proposé par l'INSPE (heures non comptabilisées ici). Le volume horaire qui sera au final proposé aux étudiants dépendra du soutien financier qui sera attribué pour la période transitoire 2025-2026.

### PREPARATION AUX EPREUVES DU CAPET SCIENCES INDUSTRIELLES DE L'INGENIEUR

Total estimé : 60h de soutien demandées

### Bloc préparation des sujets de spécialité SII (admissibilité 1) : 24h

L'épreuve consiste en l'étude de la modélisation d'un produit.

Elle a pour objectif de vérifier la capacité du candidat à conduire une étude d'un produit pour en caractériser les performances en mobilisant ses connaissances scientifiques et technologiques relevant de l'option du concours.

option ingénierie des constructions

option ingénierie mécanique.

option ingénierie électrique (et électronique)

option ingénierie informatique

### Bloc préparation du sujet commun polyvalence SII (admissibilité 2) = 20h

L'épreuve consiste en une résolution de problème.

L'épreuve vise à apprécier la capacité du candidat, à partir de l'exploitation de ressources et documents techniques, à résoudre un problème technique posé et à établir des éléments de conception préliminaire.

### Bloc préparation épreuve de TP (après la phase d'admissibilité) = 16 h

- Mesures électriques, électroniques, mécaniques, ....

L'épreuve consiste en une étude expérimentale d'un système mis en œuvre.

Elle consiste également en un exposé suivi d'un échange avec le jury.

Le candidat est assisté et évalué par le jury au sein des laboratoires.

Cette épreuve vise à évaluer les capacités du candidat d'expression orale, de réflexion et d'interaction avec le jury. Elle permet aussi d'apprécier la capacité du candidat à mettre en œuvre une démarche scientifique et technologique adossée à une étude expérimentale.